



# RAPPORT ANNUEL 2022

Durant l'année 2022, l'ASI a œuvré à différents niveaux pour valoriser la profession infirmière et lutter contre la pénurie alarmante de personnel soignant dans notre pays.

Au niveau national, le 1<sup>er</sup> paquet de l'initiative pour des soins infirmiers forts a été accepté par le Conseil National. La Confédération mettra donc à disposition les moyens nécessaires à une offensive de formation pour autant que les cantons allouent les fonds correspondants.

A Fribourg, cela se traduit par une augmentation du nombre d'étudiant-e-s HES formé-e-s chaque année. Mais pour que cela aboutisse à une réelle augmentation du nombre d'infirmier-ère-s sur le terrain, il faut que la profession redevienne attractive pour les jeunes et surtout que leur formation se déroule dans de bonnes conditions.

Actuellement, la situation extrêmement tendue dans la pratique rend le suivi des étudiants-e-s compliqué voire impossible dans de nombreux établissements. Il est donc nécessaire, qu'en parallèle à l'offensive de formation, notre canton se donne les moyens d'offrir les conditions d'encadrement qui s'imposent et cela passe entre autres par l'augmentation des dotations et l'amélioration des conditions de travail en général.

De ce fait, l'ASI Fribourg a rapidement sollicité le nouveau gouvernement fribourgeois afin de réfléchir ensemble à des actions concrètes pour retenir le personnel, améliorer la conciliation entre vie privée et vie professionnelle et ainsi permettre que l'offensive de formation ne soit pas vaine ! Malheureusement, pour l'heure, aucune collaboration n'a été développée ; le canton estimant avoir fait suffisamment en augmentant le nombre de places à la HEEdS et en menant une étude cantonale pour comprendre les raisons qui poussent les infirmières à quitter la profession prématurément...

Cette inaction présente dans de nombreux cantons nous inquiète au plus haut point. C'est pourquoi l'ASI Fribourg a déployé d'autres stratégies que vous découvrirez dans cette rétrospective. Nous avons, entre autres, développé une bonne collaboration avec l'hôpital fribourgeois et nous cherchons ensemble comment améliorer rapidement la situation.

De manière plus générale, notre système de santé est appelé à évoluer pour répondre aux besoins de la population actuelle et future. Il faudra créer de nouvelles structures d'accueil pour décharger l'hôpital public, miser sur des interventions de prévention et d'éducation à domicile et développer des nouveaux modèles de soins.

Voilà tout un programme qui demande d'agir à différents niveaux et qui nous occupera durant l'année à venir. C'est pourquoi nous avons besoin de vous et de la confiance que vous nous portez pour continuer le combat ! Nous nous réjouissons de voir le nombre de nos membres augmenter et s'investir concrètement dans la lutte.

Ainsi, au nom de tout le comité de l'ASI Fribourg, je vous remercie sincèrement pour votre soutien et votre engagement et me réjouis de vous retrouver lors de notre assemblée générale au printemps prochain.

Rachel Bourguet, Présidente

# OBJECTIF NO 1 : SE POSITIONNER COMME INTERLOCUTEUR PRINCIPAL

Durant l'année 2022, l'ASI Fribourg avait pour objectif de « Se positionner comme interlocuteur principal » auprès de la politique et des institutions du canton. Ainsi, concernant l'HFR, Mesdames Risse et Bourguet ont participé à plusieurs séances avec les RH au cours desquelles elles ont traité différents dossiers et participé à des discussions afin de soutenir le personnel infirmier de l'HFR.

Depuis cette année, nous avons aussi l'opportunité de présenter notre association aux nouveaux collaborateurs de l'HFR au début de chaque mois ; ceci a été possible grâce une bonne collaboration avec la direction de l'hôpital.

De plus, la commission du personnel nous convie à une séance mensuelle afin de mettre en lumière certaines problématiques rencontrées sur le terrain. Pour finir, Mme Bourguet, présidente de section, rencontre régulièrement la Direction Générale afin d'entamer des discussions sur différents sujets.

En parallèle à ces rencontres, nous avons envoyé un sondage aux collaborateurs de l'HFR ainsi qu'à nos membres afin de connaître les besoins des infirmier-ère-s en termes de garde d'enfants par des crèches. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif d'améliorer la conciliation entre vie privée et vie professionnelle bien souvent responsable de diminution voire d'arrêt de travail. Suite à ce sondage, l'ASI Fribourg, en collaboration avec la FEDE, a lancé une pétition qui a été signée par plus de 3'000 personnes afin d'augmenter le nombre de places disponibles en crèche et d'élargir les horaires. Le 12 mai, lors de la journée internationale des infirmières, nous avons remis la pétition à la Chancellerie et, symboliquement, à la direction de l'HFR. A notre grand regret, les demandes faites dans cette pétition n'ont pas été entendues par nos autorités politiques...Toutefois, la direction de l'HFR réfléchit encore à des solutions et Mesdames Bourguet et Risse continueront d'aborder ce thème lors de leurs séances avec les RH.

Au cours de l'année 2022, certains membres du comité ont été invités par les médias locaux et romands à participer à des émissions radio/TV sur des sujets comme l'initiative pour des soins infirmiers forts ou la revalorisation salariale des experts en soins d'urgences, anesthésie et soins intensifs. Ces différentes interventions donnent de la visibilité à la section et nous permettent de nous positionner comme interlocuteur principal avec les médias fribourgeois.

De plus, la présence de l'ASI Fribourg lors de manifestations publiques et au sein des différentes institutions de santé, permet d'éveiller l'intérêt des professionnel-le-s pour notre association et contribue à recruter de nouveaux membres. Ainsi, au mois d'octobre, Mme Bourguet a donné une conférence à la HEdS sur le thème de « la place des infirmiers dans le système de santé de demain » aux côtés d'autres acteurs du canton.

Comme chaque année, la section a soutenu la formation en remettant des prix aux étudiants qui, à travers leur travail de fin d'études, mettent la profession infirmière à l'honneur. Cette année, deux nouvelles diplômées ont été récompensées pour leur Bachelor Thesis traitant « du positionnement des infirmiers face au développement de la télésanté ».

Concernant la formation continue EPD-ES, c'est un étudiant de la filière des urgences qui a remporté le prix pour son travail cherchant à évaluer si la délégation de sutures simples aux infirmiers permettait de décharger le service des urgences de son hôpital.

En guise d'action marketing pour l'année 2022, la section Fribourg collabore avec une entreprise locale, Label Eau, créée par une infirmière du canton, en proposant des gourdes personnalisables et réutilisables avec le logo de l'ASI Fribourg.

Rachel Bourguet et Emilie Risse

## OBJECTIF N° 2 : RÉSEAU POLITIQUE ET SUITE INITIATIVE

Durant la campagne pour l'initiative sur les soins infirmiers forts, l'ASI a créé un important réseau politique. En 2022, il s'agissait de l'activer et de le maintenir pour pouvoir accompagner et faire avancer la mise en œuvre de l'initiative. Ce réseau permet à l'ASI Fribourg de connaître les dossiers politiques en cours en lien avec les soins infirmiers ou le système de santé de manière plus large. Ainsi l'ASI Fribourg peut réagir, prendre position et agir dans l'intérêt des infirmières et infirmiers ainsi que des patientes et patients du Canton de Fribourg.

Après la victoire historique de l'initiative sur les soins infirmiers forts, il faut rapidement passer aux améliorations des conditions de travail pour les infirmières et infirmiers. À titre d'exemple concret, l'ASI Fribourg a déposé une pétition pour demander des heures d'ouvertures de la crèche de l'HFR compatibles avec les horaires irréguliers dans les soins.



La nouvelle présidence, élue en mars 2022 a également rencontré le nouveau Conseil d'Etat fribourgeois en charge de la DSAS pour établir un échange régulier et une collaboration sur des dossiers importants. Cette collaboration pourra certainement être intensifiée pour être encore plus fructueuse.

L'ASI Fribourg continuera d'élargir ce réseau et de collaborer avec les partenaires sociaux, les associations partenaires et les instances politiques pour représenter les intérêts des infirmières et infirmiers.

Laurent Zemp

# RÉSEAUX SOCIAUX

En 2022, la page Facebook de l'ASI Fribourg a pu poursuivre sa collecte de « Like » avec succès, grâce à l'engagement successif de 3 administratrices.

Cela fait maintenant 10 ans que la page a été créée. A ce jour 1684 femmes et 403 hommes nous suivent et nous soutiennent sur ce réseau social ! Nous sommes majoritairement suivis en Europe (Suisse, France, Pologne, Belgique et Portugal et Italie), en Afrique (Tunisie, Algérie) au Canada et en Haïti.

Notre page est alimentée quotidiennement à l'aide d'informations issues de l'ASI centrale, de l'actualité dans le canton de Fribourg en matière de santé, de questionnements, de réflexions sur notre profession et ses enjeux ainsi que de dessins et images afin d'égayer un peu le tout !

Intrigué-e ? Alors venez nous rejoindre sur Facebook et cliquez  pour notre page : <http://www.facebook.com/asifribourg>



**ASI Fribourg**

@asifribourg · ★ 5 1 avis · Organisation

 Modifier Envoyer un message

La page Instagram de l'ASI Fribourg déploie ses ailes jusqu'au Bénin et sans surprise est suivie par 86% de femmes.

2022 a vu la naissance d'une page LinkedIn pour l'ASI Fribourg, à l'initiative d'une jeune administratrice : <https://www.linkedin.com/in/asi-fribourg-b5a295259>

Sur tous les réseaux l'ASI Fribourg s'investit sans relâche pour promouvoir la formation, la qualité des soins, l'autonomie de la profession infirmière et l'amélioration des conditions de travail.

Il est indispensable que la victoire obtenue dans les urnes en 2021 nous donne le courage et la force de persévérer pour que cette profession soit reconnue à sa juste valeur et que les conditions de travail soient enfin améliorées.

Invitez vos ami-e-s à suivre nos diverses publications !

Catherine Ndarugendamwo

L'ASI a collaboré étroitement avec la FEDE pour assurer l'élaboration et le suivi de différents dossiers importants. Les thèmes abordés ont été :

- **Plus de places de crèche pour le personnel du HFR**

L'ASI et la FEDE ont collecté plus de 3000 signatures pour la pétition sur les places de crèche de l'HFR et l'ont remise à la Chancellerie et à la Direction générale de l'HFR en mai 2022. Cette pétition va dans le sens de la loi sur les soins infirmiers avec l'amélioration des conditions de travail et particulièrement pour mettre en évidence l'importance de la conciliation vie professionnelle et vie familiale. L'ASI et la FEDE se réjouissent de cette mobilisation et celle-ci montre la volonté, non seulement des soignantes et des soignants, mais également de tout le personnel de la fonction publique, de permettre au personnel des soins de poursuivre sa carrière professionnelle dans des conditions de travail adéquates. L'ASI et la FEDE se réjouissent de l'excellent accueil fait par la Direction générale de l'HFR à leur pétition. Cependant, nous remarquons un manque de réactivité du Conseil d'Etat par rapport à cette thématique d'amélioration des conditions de travail du personnel infirmier. L'ASI s'engage sur des initiatives concrètes qui améliorent les conditions de travail du personnel et qui à terme ont un impact notable sur la qualité des soins et la sécurité des patients pour la population fribourgeoise.

- **Réévaluation de la fonction d'infirmier-ère**

La valorisation de la profession infirmière est une préoccupation majeure de l'ASI. La procédure d'évaluation de la fonction est toujours en cours avec une demande de revalorisation salariale des infirmiers-ère-s (EVALFRI). L'ASI estime que l'appréciation de certains critères, et partant du nombre de points ayant été attribués, ne correspond plus à la réalité et au quotidien des infirmier-ère-s. L'ASI continue de soutenir cette procédure afin qu'une revalorisation salariale soit obtenue pour garantir l'attractivité de la profession et soutenir les professionnel-le-s d'aujourd'hui, lesquel-le-s méritent sans conteste une rétribution à la hauteur de leurs compétences.

- **La caisse de pension**

Un déséquilibre est actuellement présent dans le nombre de représentant dans l'organe suprême de l'institution de prévoyance. La loi prévoit que employés et employeurs ont le droit de désigner le même nombre de représentants. Le comité de la Casse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg tel qu'il est composé actuellement contrevient au droit fédéral. Le bureau de la FEDE demande une action rapide et que la loi régissant la désignation des représentants du personnel soit corrigée afin de garantir le fonctionnement du Comité et la bonne gestion de la Caisse. Sans oublier que la population fribourgeoise a largement soutenu la réforme de la Caisse en novembre 2019, ce serait bien mal reconnaître l'effort du contribuable en ignorant purement et simplement un des critères centraux du fonctionnement de la LPP.

La FEDE est consciente du devoir fiduciaire dévolu au comité de la caisse, lui enjoignant de dégager les rendements nécessaires au paiement des rentes projetées. Cependant, consciente de sa responsabilité sociétale, la FEDE ne peut ignorer la nécessité de tout faire pour assurer un développement durable de la planète en tenant compte de ses responsabilités de préserver l'environnement et d'œuvrer pour une justice sociale indispensable à une gestion durable de notre société. La FEDE demande au comité de la Caisse de se donner les moyens d'une politique ambitieuse dans ces domaines et de fixer des objectifs à la hauteur de la situation actuelle.

## Valoriser la profession infirmière

La valorisation de la profession infirmière est une préoccupation majeure de l'ASI section Fribourg. Notre système de santé est confronté à plusieurs défis majeurs : le vieillissement de la population avec l'augmentation des maladies chroniques, l'évolution des prises en charge des patients et des soins toujours plus complexes. Ces évolutions exigent un haut niveau de compétences infirmières. Il est ainsi prouvé que la sécurité des patients est fortement associée à la qualité des soins infirmiers prodigués. Ces résultats mettent en avant l'importance de miser davantage sur la profession infirmière de haut niveau pour améliorer la performance des systèmes de santé. Dans ce sens, l'ASI section Fribourg a fait une demande de revalorisation salariale des infirmiers-ère-s (EVALFRI).

Dans un premier temps, des documents liés à la procédure d'évaluation de la fonction ont été soumis. Puis une rencontre avec une délégation de la CEF a ensuite été organisée avec deux représentants de l'association ASI section Fribourg. L'association estime que l'appréciation de certains critères, et partant du nombre de points ayant été attribués, ne correspond plus à la réalité et au quotidien des infirmiers-ère-s. A titre d'exemples des réévaluations ont été demandées dans les domaines suivants :

**Le domaine intellectuel** : les infirmiers-ère-s fournissent des soins sous leur propre responsabilité professionnelle et doivent, dans ce contexte, faire preuve d'importantes capacités individuelles, tant intellectuelles que d'autonomie. L'infirmier-ère doit aussi faire face de plus en plus à différents types d'interruptions qui impactent négativement le processus de réflexion.

**Le domaine psychosocial** : la profession requiert sans conteste des exigences élevées en matière de communication orale. Les termes utilisés par le personnel soignant sont par ailleurs très souvent d'une intense complexité, de sorte que celui-ci doit presque toujours adapter son langage afin de le vulgariser et de se faire comprendre par les patients et leurs proches. Une réévaluation a été aussi demandée sur les exigences concernant l'empathie qui est au centre de nos différentes activités et la communication d'informations difficiles.

**Le domaine de la responsabilité spécifique et risques** : les infirmier-ère-s assument de plus en plus de responsabilités concernant les résultats atteints par d'autres professionnel-le-s, des responsabilités de gestion et des responsabilités de formation.

L'ASI section Fribourg attend une nouvelle appréciation des critères d'évaluation de la fonction d'infirmier-ère qui serait en adéquation avec l'activité actuelle. La profession est en constante évolution et démontre son rôle fondamental dans le système de santé suisse. Cette revalorisation salariale doit être prise afin de garantir l'attractivité de la profession et de soutenir les professionnel-le-s d'aujourd'hui, lequel-le-s méritent sans conteste une rétribution à la hauteur de leurs compétences.

Grégoire Menoud

# LE SECRÉTARIAT

Imaginez vous une seconde installé-e confortablement derrière le bureau et l'écran du secrétariat de l'ASI.

En début d'année, vous attendez la sortie des statistiques comme si vous vous impatientiez devant le tirage du loto.

Puis le verdict final tombe : 15 nombres exacts.

Pour l'année 2022 voici, les numéros gagnants :

Pour la quine :

1	13		38			69		85

1 seule Présidente et un seul Vice-Président

13 membres ont été récompensés par un bon cadeau pour le recrutement d'un nouveau membre.

38 ans, la moyenne d'âge des membres du comité.

69 personnes ont demandé des renseignements divers et variés par téléphone.

85 étudiant-e-s sont venu-e-s agrandir le cercle, encore trop restreint, des membres de la section.



Passons maintenant à la double quine :

1	13		38			69		85
6	15	20			57		79	

6 membres d'honneur

15 séances auxquelles le secrétariat a participé

20 nouveaux infirmier-ère-s indépendant-e-s ont conclu l'assurance responsabilité civile de la section

57 membres sont sans activité ou ont une activité de moins de 10% (au total 964 membres).

79 membres ont démissionné pour diverses raisons, retraite, changement professionnel, fin des études, départ à l'étranger mais également malheureusement un décès.

Dernière chance de gagner le carton :

1	13		38			69		85
6	15	20			57		79	
8	16	26		40				86

8 membres sont soutenus dans leurs démarches par la protection juridique de l'ASI. Un cas a pu être clôturé à la satisfaction de notre membre. Les autres cas sont encore en cours de procédure.

16 membres ont été exclus pour non-paiement de la cotisation 2022.

26 gourdes « LabelEau » ont été vendues

40% des membres ont plus de 50 ans.

86 factures ont été établies, pour diffusion offre emploi, cours, vente de brochures, etc.

Votre gain unique : la reconnaissance du travail fourni ! Votre vie ne basculera donc pas.

Comme l'aurait dit Victor-Lévy Beaulieu, écrivain québécois, « **un homme seul ne peut rien, il lui faut l'appui de ses semblables pour arriver là où il doit aller** »

N'hésitez plus, devenez membre de l'ASI Fribourg et profitez d'une association dynamique.

Ensemble nous sommes plus forts et nous pourrons mieux défendre notre profession.

Car celui qui pense qu'un politique va changer sa vie a plus de chance de gagner au loto.

Catherine Ndarugendamwo

# LA CIASIF (COMMISSION DES INFIRMIER-ÈRE-S INDÉPENDANT-E-S DE L'ASI FRIBOURG

Denise Maradan et Julie Champenois Wittlin ont quitté la commission après la fin de leur, respectivement, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> mandat de deux ans. Pendant ces années, elles se sont engagées dans la commission en assurant notamment le déploiement d'un programme de formation pour les infirmier-ère-s indépendant-e-s. Nous tenons à les remercier pour le dévouement et leur solidarité envers leurs collègues.

Deux nouvelles personnes ont pu rejoindre la CIASIF. Il s'agit de Sophie Colin et Manuela Ventura. Toutes deux infirmières indépendantes, elles viennent apporter leur expérience au sein de la commission. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans leurs tâches. Petra Rohrbach a également rejoint le groupe en cours de mandat en tant qu'observatrice.

## **1) Formation / Conseil**

2022 a été l'occasion d'engager une collaboration avec une nouvelle coordinatrice pour les formations. Marie-Anne Brisard est infirmière indépendante dans le domaine psychiatrique. Auparavant elle exerçait en tant qu'infirmière cheffe d'unité de soins au CHUV à Lausanne. Pendant l'année, elle a entamé une large consultation des membres afin de mieux répondre aux besoins pour le programme 2023.

## **2) Relation avec les partenaires**

La CIASIF a souhaité pouvoir développer une relation plus régulière avec les partenaires importants de notre système de santé. Les infirmier-ère-s indépendant-e-s sont régulièrement amené-e-s à travailler avec les Services d'aide et de soins à domicile ainsi qu'avec les hôpitaux au moment de l'entrée ou de la sortie de l'établissement. Des contacts ont été pris dans ce sens avec l'AFIPA et avec l'HFR. Nous espérons ainsi mettre en place des espaces d'échanges réguliers dans le but d'améliorer la collaboration avec les partenaires et avec la coordination des soins.

## **3 Négociations du cadre structurel avec les autorités publiques**

Une augmentation du coût des soins ambulatoires a été décidé par le Conseil d'Etat courant 2022. La CIASIF a participé à la consultation en tentant d'améliorer sans succès le projet de coût. Malgré cette augmentation, le coût des soins dans le canton de Fribourg reste l'un des plus bas de Suisse. Parallèlement le projet LDETTEC nécessite une attention particulière tant il a des conséquences sur le système de planification et de financement des prestations médico-sociales.

# COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ ET DU DROIT DES PATIENTS

Un membre de l'ASI est nommé dans la commission de surveillance des professionnels-le-s de la santé. Cette commission est constituée d'un bureau et de membres permanents (siégeant à chaque commission) et non permanents (siégeant sur invitation ou selon les cas signalés à l'autorité). Les professions représentées parmi les membres permanents observent un tournus en fonction des départs. Longtemps membre permanent, les infirmier-ère-s sont actuellement membre non permanent.

Gérard Villarejo



Le comité s'est réuni à 4 reprises sur les 5 séances qui avaient été planifiées. Une séance a été annulée et fut remplacée par des communications écrites. Mme Risse Emilie du comité de l'ASI qui est actuellement représentante sera remplacée par Monsieur Chaves Adriano, également membre du comité de l'ASI pour l'année 2023.

Le comité de l'ORTRA a accueilli un nouveau membre durant l'année 2022, en lien avec la dissolution de l'AFAS et de l'AFIPA qui intègrent dorénavant l'AFISA, Association Fribourgeoise des Institutions pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile. Madame Sandra Lambelet Moulin, jusqu'ici représentante de l'AFIPA, directrice du Réseau santé-social de la Broye fribourgeoise, est nommée comme représentante de cette entité.

Les Ligues de santé du canton de Fribourg ont été intégrées à l'ORTRA suite à l'AG 2022. Les Ligues de santé regroupent 3 associations (diabètefribourg, Ligue pulmonaire fribourgeoise, Ligue fribourgeoise contre le cancer), elles s'occupent essentiellement des shared services. Les ligues accueillent des étudiant-e-s de la HEdS et de la HEFTS et forment également des apprenti-e-s employé-e-s de commerce. Elles accompagnent environ 11'000 patient-e-s par an (prestations ambulatoires) et emploient une centaine de collaborateur-trice-s.

Les effectifs pour la rentrée 2022 sont de 595 étudiants répartis entre la santé et le social. Ces effectifs ont doublé depuis 2013. La formation d'ASSC se classe en 2<sup>ème</sup> position au niveau suisse des apprentissages les plus suivis, derrière les employé-e-s de commerce. Celle d'ASE suit en 4<sup>ème</sup> position après celle de gestionnaire du commerce de détail CFC (Vente).

L'ORTRA s'est présentée comme chaque année à Start Forum des métiers et cette année, elle a remporté le prix du meilleur stand.

Le comité s'est prononcé en faveur d'une augmentation de salaire pour les apprenti-e-s pour l'année 2023, d'une part pour être en accord avec les autres apprentissages et d'autre part pour compenser l'inflation qui nous touche tous, y compris les apprenti-e-s.

Le futur campus de Villaz-St-Pierre pour les cours inter-entreprise avance dans les temps, la rentrée dans les nouveaux locaux est prévue pour juin/juillet 2024.

La prochaine assemblée générale de l'ORTRA aura lieu le 15 mai 2023 au Home du Gibloux.

Mme Risse Emilie souhaite souligner l'excellente collaboration avec la Direction de l'ORTRA et son comité. Elle a eu beaucoup de plaisir à siéger au comité durant ces dernières années et souhaite plein succès à Monsieur Chaves Adriano.

Emilie Risse

# PLATEFORME FORMATION

La plate-forme nationale de formation de l'ASI a pour mission de promouvoir le dialogue inter- et suprarégional et la recherche de consensus au niveau national dans le domaine de la formation initiale et continue. La stratégie de l'ASI doit être promue à l'aide d'actions concrètes, d'un travail de lobbying et de l'établissement de faits et de données.

Avec l'adoption du premier paquet de la mise en œuvre de l'initiative « pour des soins infirmiers forts » de l'ASI, une offensive de formation doit avoir lieu. Il est donc d'autant plus important que cet organe s'occupe des développements actuels dans le domaine de la formation en rapport avec les soins infirmiers. Il s'agit entre autres des bases stratégiques de la politique de formation, des révisions du plan d'études cadre en soins infirmiers, des développements dans le domaine des examens professionnels. Concrètement, il s'agit également des autorisations et des conditions cadres pour le rôle d'infirmière de pratique avancée (Advanced Practice Nurse).

Laurent Zemp

## ASSEMBLEE DES DÉLÉGUÉS

La 44<sup>ème</sup> Assemblée ordinaire des délégués s'est tenue en présentiel le 9 juin 2022 à Berne. La présidente Sophie Ley est revenue sur la victoire de l'initiative sur les soins infirmiers. La conseillère nationale Barbara Gysi, qui a contribué de manière déterminante à ce succès historique, a été acclamée par les délégués et nommée membre d'honneur de l'ASI.

Barbara Dätwyler Weber a été élue au Comité central de l'ASI sous un tonnerre d'applaudissements ; cette infirmière et politicienne s'engage avec détermination pour défendre la profession infirmière.

Barbara Dätwyler Weber, présidente du Grand Conseil thurgovien et la conseillère nationale Barbara Gysi



L'ASI doit prendre le leadership de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers et ainsi réussir à positionner les soins infirmiers. Compte tenu de cette mission d'envergure, elle a besoin de ressources supplémentaires pour élaborer les bases nécessaires et prendre part aux négociations. Une professionnalisation moderne des prestations de l'ASI s'impose à tous les niveaux, mais les moyens financiers font toutefois encore défaut. Après une longue discussion et des prises de paroles controversées, les délégués ont accepté une augmentation temporaire de CHF 20.- pour 2023 et 2024, pour financer des projets dans le domaine des partenariats sociaux et/ou de la mise en œuvre de l'initiative populaire.

La prochaine Assemblée des délégués aura lieu le jeudi 15 juin 2023 à Berne

(Sources : Newsletter ASI et revue soins infirmiers juillet/août 2022).

Catherine Ndarugendamwo

# LA COMMISSION « EHEALTH ET SOINS INFIRMIERS »

La commission « eHealth et soins infirmiers », créée en 2016, conseille le Comité central, siège dans des organes spécialisés et des groupes de travail liés à la cybersanté et participe à des congrès. Sur mandat du Comité central, elle élabore des directives et des prises de position sur la cybersanté et l'informatique infirmière.

Début 2022, la commission a publié une évaluation critique des développements actuels dans le domaine de la cybersanté. Il s'agit de montrer comment la transformation numérique peut être conçue et utilisée de manière optimale dans l'intérêt des soins et des patients. Pour ce faire, les acquis et les aspects problématiques sont mis en lumière. L'article peut être consulté ici : [https://www.sbk.ch/files/sbk/archiv\\_zeitschrift/opendocs/2022/2203\\_FR\\_e-health\\_et\\_soins\\_low.pdf](https://www.sbk.ch/files/sbk/archiv_zeitschrift/opendocs/2022/2203_FR_e-health_et_soins_low.pdf)

Lors du Congrès de l'ASI 2022, la commission a présenté un exposé sur le robot de soins Lio de F&P Robotics afin de discuter des possibilités et des limites des robots de soins actuels et de susciter des discussions controversées avec les infirmières et infirmiers présents. Dans ce domaine également, il est important que les infirmiers jouent un rôle de premier plan et participent activement aux développements futurs.

## GROUPE DE TRAVAIL INTERPROFESSIONNEL GTIP EHEALTH

Connu depuis 2015 sous le nom de groupe de travail DEP, ce groupement de représentants des associations professionnelles des fournisseurs de prestations s'intéresse en 2022, sous une nouvelle forme, à ce que la numérisation dans le domaine de la santé devienne une histoire à succès. Le thème est le suivant : « Le DEP et le système d'échange de données du futur doivent impérativement être porteurs d'améliorations en termes de coûts et d'efficacité, et générer une plus-value, tant pour les patient-e-s que pour la collectivité et les fournisseurs de prestations ».

Afin de soutenir cette exigence, le GTIP eHealth a élaboré, sur mandat d'eHealth Suisse, une aide à la mise en œuvre pour l'introduction du plan de médication dans le DEP, car des informations actuelles sur la médication sont d'une importance capitale tant pour les patients que pour les professionnel-le-s de la santé. Pour les personnes intéressées, l'aide à la mise en œuvre est disponible sur le site Internet d'eHealth Suisse :

[https://www.e-health-suisse.ch/fileadmin/user\\_upload/Dokumente/F/Aides\\_a\\_la\\_mise\\_en\\_oeuvre\\_Plan\\_de\\_medication\\_FR.pdf](https://www.e-health-suisse.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/F/Aides_a_la_mise_en_oeuvre_Plan_de_medication_FR.pdf)

Actuellement, le GTIP eHealth travaille entre autres sur le thème de l'ordonnance électronique. Pour plus d'informations, voir <https://www.ipag-ehealth.ch/>.

Laurent Zemp

# L'ORGANISATION DE L'ASI (ÉTAT DÉCEMBRE 2022)

## LE COMITÉ

Présidence : Rachel Bourguet

Vice-Présidence : Laurent Zemp

Membres : Jessica Gomes Batista, Jeannine Goncalves, Gisèle Lenoir (jusqu'au 28 février 2022), Grégoire Menoud, Adriano Antonio Neves Chaves, Leandro Pinto Pereira, Emilie Risse et Gérard Villarejo

## LA COMMISSION FINANCIÈRE

Comptable : Sébastien Progin

Membres : Rachel Bourguet, Catherine Ndarugendamwo, Catherine Senn-Dubey et Laurent Zemp

## CIASIF

Président : Gérard Villarejo

Vice-présidente : Ruth Hostettler

Membres : Sophie Colin, Catherine Pochon et Manuela Pinto Ventura

## LES MEMBRES D'HONNEUR

Jacqueline Gury, Jean-Claude Jaquet, Claude Mindel, Henriette Monnier, Hubert Python et Myriam Schaumann

## LES DÉLÉGUÉ-E-S

Rachel Bourguet, Jeannine Goncalves, Adriano Antonio Neves Chaves.

Les suppléants : Jessica Gomes Batista, Gisèle Lenoir (jusqu'au 28 février 2022), Grégoire Menoud, Leandro Pinto Pereira, Emilie Risse, Gérard Villarejo et Laurent Zemp

## CURACASA

Gérard Villarejo

## CONSEIL SPÉCIALISÉ SANTÉ

Frédéric Fournier

## FEDE

Grégoire Menoud

## ORTRA SANTÉ-SOCIAL FRIBOURG

Emilie Risse

## COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ ET DU DROIT DES PATIENTS

Gérard Villarejo

## ORGANISATION / ADMINISTRATION

Secrétariat

Comptabilité

Réviseur des comptes

Traducteur

Avocats-conseil (francophone et alémanique)

Catherine Ndarugendamwo

Sébastien Progin

Bernadette Bourguet et Marie-Christine Chenux

René Perler

Pierre Mauron et Patrik Gruber

